



Le printemps  
n'est plus très loin...  
les chenilles processionnaires  
non plus !

## Rencontre

### Les gens de Sergy : Claude Ruffinoni



Le chef de corps du CPINI de Sergy nous parle de son métier, de ses contraintes ainsi que de sa passion pour la montagne

Ce mois-ci dans **Sergyinfos**...

- Recensement:** Les résultats
- Agenda:** Soirée disco du Sou des écoles - Ecole de musique
- Chronique:** Deux nouveaux sapeurs-pompiers
- Dossier:** Les chenilles sont là
- Zoom:** Le Tennis-Club
- Rétrospective:** La pièce de la Sergym, la journée hélico, la licence IV, l'expo du Crêt des Arts

Page 2

Edito - Infos pratiques

Page 3

**Agenda :** Le carnaval des enfants - Les petits-déj' du CLIC...

**Recensement :** Les résultats

Page 4

**Dossier :** Les campagnes

**En bref :** Cambriolages

Page 5

**Deux nouveaux pompiers :**

Emilie et Yoan

**En bref :** Travaux en cours

Page 6

**Zoom :** Le Tennis-Club de Sergy

**En bref :** La carte Memo -  
Etat civil

Page 7

**Rétrospective :** Expo du Crêt  
des Arts - Licence IV - Sergym...

Gazette du Conseil

Page 8

**Rencontre :** Claude Ruffinoni

**Numéro 43** - février 2011



**A**vec 1977 habitants recensés début 2010, on peut affirmer que la population réelle de Sergy a maintenant franchi la barre symbolique des 2000 habitants, même si la population légale reste inférieure, avec un décalage réglementaire fixé à trois ans.

Deux pages de ce journal vous parlent des pompiers de Sergy. Je voudrais souligner l'importance de ces engagements bénévoles au service de la population, qui accompagnent et renforcent l'action du centre de secours du secteur, basé à Thoiry.

L'engagement des jeunes sapeurs-pompiers constitue également une excellente formation pour leur vie future d'adulte. Merci à tous pour ce qu'ils entreprennent.

La rétrospective des manifestations qui ont eu lieu en 2010 à Sergy ou la journée des enfants de l'école de tennis sont l'expression du lien social entretenu en particulier par tous les bénévoles des associations, avec le soutien de la Municipalité.

Elles sont indispensables au vivre ensemble et j'espère qu'elles se développeront encore dans les années à venir : Sergy accueille pas mal de nouveaux habitants, de cultures assez diverses, c'est donc encore plus important qu'ailleurs.

Bonne lecture,  
**Denis Linglin**

INFOS PRATIQUES - NUMÉROS D'URGENCE - PHARMACIES DE GARDE...

## Numéros d'urgence

**Médecins de garde :** composez le 15

**Gendarmerie :** 04 50 42 12 01 ou le 17

**Pompiers :** composez le 18

**Ambulances :**

04 50 41 52 53 ou 04 50 41 53 20

**Hôpitaux :**

Ambilly : 04 50 87 47 47

Annemasse : 04 50 95 41 41

St-Julien-en-Genevois : 04 50 49 65 65

Cantonal (Genève) : 00 41 22 372 33 11

La Tour (Meyrin) : 00 41 22 719 61 11

## Pharmacies de garde

appelez le service



\* Numéro Audiotel : 0,34 Euro TTC / min

## Mairie

**La Mairie de SERGY vous accueille**

Lundi : 14h-19h

Mardi et jeudi : 09h-12h / 14h-18h

Mercredi : 09h-12h

Vendredi : 14h-17h

**Coordonnées :**

Tél. : 04 50 42 11 98

Fax : 04 50 42 14 57

Email : [mairie@sergy.fr](mailto:mairie@sergy.fr)

Site Internet : [www.sergy.fr](http://www.sergy.fr)

*Février*

- Le **12** : Soirée Disco (Sou des écoles)  
 Le **15** : Les Petits déj' seniors du CLIC  
 Le **19** : Repas dansant (Amicale des pompiers)  
 Le **22** : Carnaval des Enfants (Sou des écoles)

*Mars*

- Le **5** : Concours de belote (Club Jeu de cartes)  
 Le **25** : Spectacle des 3 Chardons (Sou des écoles)  
 Le **26** : Audition de l'Ecole de Musique  
 Le **27** : Loto du Sou des écoles (Sou des écoles)

*Avril*

- Le **3** : Repas du Comité de l'église  
 Le **10** : Bourse aux vêtements (Sou des écoles)

*Mai*

- Le **28** : Concert de Printemps  
 par l'Echo du Crêt de la Neige

**à noter****ÉLECTIONS  
CANTONALES****Les prochaines élections  
cantonales se dérouleront :****le 20 mars 2011****et en cas de 2<sup>e</sup> tour :****le 27 mars 2011****INFOS**

**L**e recensement de la population permet de connaître la population de la France, commune par commune. Outre le nombre d'habitants, il permet de connaître les caractéristiques que vous connaissez pour les avoir renseignées à Sergy lors du recensement de janvier-février 2010 : âge, profession, nationalité, transports utilisés, niveau d'éducation,



conditions de logements, etc. Les résultats statistiques sont une aide à la décision en matière d'infrastructures, de qualité des logements, de main-d'œuvre, de besoins futurs en général. Le résultat du recensement 2010 de Sergy est de 1977 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Cependant, avec des recensements qui ont lieu tous les 5 ans et pour des raisons d'équité entre communes, la population légale à une date donnée est par définition celle estimée par extrapolation 3 ans auparavant.

La population légale de Sergy au 1<sup>er</sup> janvier 2011 est donc celle estimée au 1<sup>er</sup> janvier 2008 soit 1745 habitants, avec un accroissement de 116 par an jusqu'au prochain recensement, ce qui donnera en principe 1861, 1977, 2093 pour les 3 années suivantes 2012-2014, en attendant le recensement de 2015.

En résumé, une population légale de 1745 habitants, une population réelle un peu supérieure à 2000 habitants.

**RENDEZ-VOUS****L'HEURE DU CONTE**

Rendez-vous à tous les enfants âgés de 4 à 8 ans  
**mercredi 16 février 2011 à 10h30**

à la Mairie annexe de Sergy pour écouter des contes sur le thème de chat et de souris de Viviane REYMERMIER.

Cette séance sera agrémentée par la réalisation d'un masque de chat ou de souris.

Encadrement assuré par les bénévoles de la bibliothèque.

Entrée libre.

Venez nombreux !

**VOUS ÊTES RETRAITÉ(E) ?**

L'alimentation est un sujet de préoccupation majeur des retraités, et une priorité de santé publique pour bien vieillir.

Aussi, le CLIC vous invite à un petit-déjeuner de prévention animé par une diététicienne

**mardi 15 février 2011  
de 9 heures à 11 heures,  
à la Salle des fêtes**

Au programme : dégustation et conseils pour une alimentation adaptée à votre rythme de vie.

Vous êtes intéressé(e) ? Inscrivez-vous dès maintenant !  
(Nombre de places limité)

Renseignements et inscription obligatoire au 04 50 41 04 04 ou [clic@ccpg.fr](mailto:clic@ccpg.fr) ou directement auprès de la Mairie.

*Vous aussi, vous voulez diffuser une information, raconter votre histoire ou celle d'un proche dans Sergy Infos ou sur le site Internet [www.sergy.fr](http://www.sergy.fr) ?*

*Vous souhaitez participer à l'élaboration du prochain numéro ? Contactez-nous par e-mail à [communication@sergy.fr](mailto:communication@sergy.fr)*



# dossier

## CAMPAGNES EN COURS

La chenille processionnaire du pin est un insecte ravageur qui se développe depuis plusieurs années en Rhône-Alpes. Vivant en colonies, les chenilles construisent à l'automne des nids (cocons blancs) pour passer l'hiver à l'abri du froid, essentiellement dans les pins et les cèdres, parfois dans les cyprès. Au terme de leur développement,

Le risque s'accroît au moment des processions au printemps (contact direct, projection des poils par la chenille), mais il existe dès la formation des cocons car les poils urticants sont concentrés dans les nids et peuvent être mis en suspension dans l'air. Il faut éviter absolument le contact avec les chenilles ou leur nid.

Photo prise à Sergy Haut



### Prévenir plutôt que guérir

Dans le cadre de la lutte sanitaire, l'ONF propose une démarche concertée avec les communes afin de programmer des interventions à l'échelon communal, chez les particuliers ou sur les espaces publics selon les besoins. Cette technique pratiquée par des équipes expérimentées de grimpeurs-éla-

en mars ou avril, les chenilles quittent le nid puis se déplacent en procession, pour aller s'enfouir dans le sol où elles achèveront leur transformation en papillon.

Si l'avenir de l'arbre est rarement menacé, il existe par contre un risque sanitaire réel pour les populations humaines: les poils de la chenille sont très allergènes pour l'homme (les troubles entraînés peuvent être plus ou moins graves, allant des démangeaisons aux problèmes oculaires, œdèmes et accidents respiratoires) ainsi que pour les animaux domestiques. (nécrose de la langue, cécité, mort par inges-

tion). Le risque s'accroît au moment des processions au printemps (contact direct, projection des poils par la chenille), mais il existe dès la formation des cocons car les poils urticants sont concentrés dans les nids et peuvent être mis en suspension dans l'air. Il faut éviter absolument le contact avec les chenilles ou leur nid.

### Période d'intervention

L'opération doit être effectuée entre décembre et février, avant la sortie des chenilles de leur nid.

### Renseignements

Agence Ain Loire Rhône de l'Office National des Forêts

### Standard échenillage

06 27 96 12 81

### Courriel:

[chenille.lutte@onf.fr](mailto:chenille.lutte@onf.fr)

Si vous constatez la présence de nids de chenilles dans vos pins, signalez-le immédiatement à la Mairie qui transmettra vos coordonnées à l'ONF.

## Thermographie aérienne

Dans le dernier numéro du magazine de la CCPG, "Territoire", une brève est consacrée à la réduction de sa facture énergétique, plus particulièrement sur le projet d'une campagne de thermographie aérienne.

[http://www.cc-pays-de-gex.fr/data/pdf/territoire\\_N\\_27.pdf](http://www.cc-pays-de-gex.fr/data/pdf/territoire_N_27.pdf)

### Campagne aérienne prévue courant mars prochain

L'hélicoptère prendra des vues par infrarouge de l'ensemble des habitations du territoire gessien dans le but de dresser un diagnostic des déperditions de chaque bâtiment.

Les premières informations seront données dans le cadre d'une exposition qui devrait être présentée en juin au siège de la CCPG à Gex.

Des rencontres avec le public sont également prévues également par la suite, à ce moment-là chaque habitant pourra prendre connaissance gratuitement des relevés le concernant.

## Cambriolages en série Sergy

Etant donné la recrudescence des vols et cambriolages enregistrés encore très récemment dans la région, nous vous encourageons à faire preuve de la plus grande prudence, de bien fermer à clé votre porte d'entrée, de nuit comme de jour, même quand vous êtes chez vous, et de ne jamais laisser vos clés, porte-monnaie, papiers ou téléphone portable dans l'entrée de votre appartement. Les vols prennent généralement entre 15 et 20 secondes, les individus ne faisant qu'entrer et ressortir pendant que vous êtes dans une autre pièce.

En décembre, c'était à Sergy Haut, de jour, un véhicule suisse VD (apparemment volé) a été vu avec 1 personne sortant d'une villa! Egalement place de la Fontaine, de nuit: ouverture d'une fenêtre par un trou de perceuse et vol de 3 à 400€ + portable! En janvier on a déclaré de nouveaux vols à Sergy Haut.

Il faut savoir que la Gendarmerie Nationale met un service à la disposition des habitants qui partent en vacances et doivent laisser leur villa inoccupée. Il s'agit de "l'Opération Tranquillité Vacances". Il suffit d'aller à la gendarmerie et de leur signaler la date du départ, les personnes sont inscrites sur un registre et pendant leur absence, la gendarmerie passera alors autour de chez vous. Naturellement on peut aussi s'assurer l'aide d'un voisin immédiat qui peut jeter un œil et prévenir la gendarmerie en cas de situation anormale.



# chronique

## Deux nouveaux sapeurs (et sans reproche) Emilie Moine et Yoan Dupond

Les **JSP** (Jeunes Sapeurs-Pompiers) ont la possibilité de commencer une formation à partir de l'âge de 12 ans, (avec des exceptions à 11 ans). La durée de la formation est de 4 ans, elle est structurée comme dans l'enseignement scolaire, JSP 1-2-3-4, avec au terme de chaque année, une série d'examens. Les JSP peuvent, comme à l'école, redoubler une année si elle n'a pas été jugée satisfaisante. Les deux grands chapitres de cette formation sont l'instruction pompier et une très grande place qui est réservée au sport.

Un des grands avantages lorsqu'on passe par les JSP, c'est qu'au sortir de cette formation, comme ce fut le cas pour Emilie et Yoan lorsqu'ils ont passé leur brevet de pompier, c'est d'avoir déjà en poche un brevet PSE1 (premiers secours en équipe) ce qui les autorise à intervenir en toute confiance sur des victimes transportées en ambulance. Emilie et Yoan ont en outre fait une formation ARI (Appareil Respiratoire Isolant) qui s'obtient grâce à une formation de deux jours à Bourg-en-Bresse.



Cette formation permet de pénétrer en milieux dangereux (fumée, milieux saturés de gaz (monoxyde de

carbone) et autres milieux confinés) munis d'appareils respiratoires. Il s'agit de traverser un tunnel de 80 cm par 80 cm, grillagé sur une longueur de plus de 100 mètres, avec des obstacles, des trappes. Il s'agit là d'une épreuve particulièrement épuisante mais qui leur permet ensuite de partir sur des incendies dans des villas, des garages ou des sous-sols.

Au moment où le JSP passe son brevet il est pour ainsi dire entièrement formé et il ne lui reste qu'à passer un "complément JSP" qui le prépare à des interventions NAC (nouveaux animaux de compagnie) dans le cas d'appels pour des interventions sur des serpents, sur des mygales ou tous les animaux que l'on peut trouver chez des particuliers plus attirés par l'exotisme que par la réelle utilité de ce genre d'élevage. Emilie et Yoan sont également formés au tronçonnage.

Emilie a donc terminé sa formation initiale et a obtenu une distinction de première classe. Yoan, lui, s'est inscrit en double appartenance à Thoiry; ce sera la validation de Thoiry qui comptera et il devra donc encore passer un examen de secours en équipe niveau 2 qui lui permettra de préparer des perfusions et d'autres interventions en ambulance.

La section des JSP a démarré à Ferney, elle est passée à Thoiry en 2000. C'est sans fausse modestie l'une des meilleures sections de France, toujours dans les deux ou trois premiers du classement. Sa première place au concours de manœuvres en 2004 lui a valu de partir



à Varachdine, en Croatie, aux Jeux Olympiques de 2005. Ce sont 700 JSP et 3500 sapeurs-pompiers de 36 nations différentes qui se sont retrouvés pour ces jeux internationaux.



En 2006, la section a remporté le concours de manœuvres du CTIF (Concours Technique International du Feu) en Alsace, ce qui lui a permis de partir pour la Suède l'année suivante.

Sur 16 pompiers à Sergy, 9 ont passé par les JSP, c'est vraiment la meilleure école pour devenir sapeur-pompier.

Si vous êtes intéressé(e), et comme il y a un besoin permanent de JSP, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du lieutenant Claude Ruffinoni, responsable de cette formation

en Bref

## Travaux en cours

### THD

Sergy-Haut est en train de devenir éligible pour le Très-Haut-Débit et Sergy dans son ensemble commence à être sérieusement desservi par la fibre optique. Les premières offres d'opérateurs ont commencé à parvenir dans les boîtes aux lettres et dans vos courriels.

### La fruitière

La réception des travaux par la Mairie s'est déroulée ces jours-ci, il ne reste plus à notre boulanger qu'à s'occuper des aménagements intérieurs/extérieurs, il lui faut également tester les installations de son laboratoire et de son four. On espère une inauguration rapidement.

### Réfection de chaussée

On est dans la dernière ligne droite ! Dès que les lignes THD seront tirées, on pourra envisager la réfection de la chaussée de la rue du Crêt-de-la-Neige pour ce printemps.

### Piétonniers

Le marquage au sol des passages protégés doit encore être effectué, sur la route de Baizenas et sur la rue du Crêt de la Neige, ainsi que le marquage au sol du carrefour de la Vierge qui a été effacé par les travaux.

### Ligne ERDF enfouie

Bonne nouvelle, la ligne moyenne tension ERDF va bientôt être enfouie sur la partie de Sergy-Haut, ce qui dégagera la vue sur le Mt-Blanc.



## TENNIS CLUB DE SERGY

### LA JOURNÉE DES ENFANTS

L'événement principal de cette fin d'année 2010 a eu lieu le 3 octobre. En effet, par une magnifique journée pré-automnale, les enfants de l'école de tennis ont pu mesurer toute l'étendue de leur art consistant à dominer une petite balle jaune particulièrement

fuyante. Les joutes se sont déroulées sous l'œil certes attendri mais néanmoins parfois critique de leurs parents et autres ascendants.

Ils ne deviendront certainement pas des Raphaël, Roger, ou Amélie, ce n'est pas notre objectif, mais nous l'espérons simplement des adultes ouverts, épanouis et en bonne santé.

Au travers de ces quelques lignes nous disons un grand bravo à Christie, Elise, Céliane, Antoine, Cédric, Eddy, Gustave et à tous les autres qui ont participé pour leur plus grand plaisir

au tournoi de tennis 2010 et aux autres jeux proposés.

A midi, les organisateurs ont servi gratuitement aux enfants de l'école de tennis un repas bien mérité.

Et pour conclure, je tiens à remercier chaleureusement les bénévoles, Jean-Claude, Christian, Nicolas et Benoît. Sans eux, aucun entraînement n'aurait eu lieu cette année, ce qui aurait été, avouons-le, fort dommage.



Je ne peux pas oublier les bénévoles de l'ombre Patricia, André, Carlo et les autres qui ont fait de cette journée une très belle réussite avec en prime, la participation exceptionnelle de Monsieur le Maire à la remise des prix.

Au nom du comité,  
**Carlo Chiavaroli**

#### Félicitations aux jeunes mariés...

- Anne-Lise BERTHET-TISSOT et Fouad IBNE ATIA,  
le 23/10/2010

#### Nous souhaitons la bienvenue à...

- MOURET Camille le 13/09/2010
- MANGIN Léane le 20/09/2010
- PEREZ Julien le 06/10/2010
- ROSA Calixte le 21/10/2010
- VERCASSON Jules le 30/10/2010
- POIX Chloé le 12/11/2010
- LEGRAND Agathe le 06/12/2010

#### Toutes nos condoléances aux familles de...

- Daniel BRARDA le 30/09/2010
- Alfred FREI le 16/11/2010
- Ginette GUILLET le 3/1/2011

#### À noter

**Carte MEMO** : Vous êtes retraité(e) ? Cette carte personnelle vous est destinée : créée pour vous faciliter le quotidien, elle vous sera d'autant plus utile que celui-ci est parfois malmené par des événements de vie imprévus.

Comportant les coordonnées de vos nombreux interlocuteurs (médecin traitant, kinésithérapeute, pharmacie...), elle deviendra votre repère et aidera en cas d'urgence à identifier vos proches à prévenir, ou les professionnels vous connaissant le mieux.

Photographie de vos contacts entretenus avec les intervenants du domicile, elle concentre l'essentiel des informations nécessaires à un suivi de qualité et favorisera une éventuelle coordination entre eux.

Editée par le Conseil Général, la carte mémo est valable sur tout le département de l'Ain.

Conservée avec votre carte **vitale**, son utilisation et sa mise à jour en seront simplifiées.

Demandez la vôtre au CLIC du Pays de Gex, Terrasses de Chevry – Bâtiment D – Route de Prost – 01170 CHEVRY.

Plus de renseignements : [clic@ccpg.fr](mailto:clic@ccpg.fr) ou 04 50 41 04 04



# Rétrospective

Quelques manifestations qui ont illuminé la fin de l'année :



Comme chaque année, l'exposition du Crêt des Arts a été le lieu de rencontre incontournable des artistes de Sergy. Un public nombreux s'y est pressé pendant tout le week end.



La Sergym a renoué avec sa traditionnelle pièce de théâtre, jouée cette année par le Quart d'Heure Gessien, une comédie hilarante : **LES AMAZONES**



Afin de pouvoir conserver sa licence IV, la Mairie a réouvert, le temps de quelques jours, la salle du café du Crêt de la Neige. Ce fut un plein succès et nombreux furent les Sergiens à venir s'y retrouver entre amis, comme au bon vieux temps. Les conseillers et le Maire n'ont pas hésité à faire le service. Au passage, un grand merci à Remo pour son dévouement à cette cause fort populaire !

*(Non, ce n'est pas lui qui part en hélico avec la caisse, il s'agit de la journée "baptême de l'air en hélico" organisée par le Comité des Fêtes, qui fut également un immense succès.)*

2011 a démarré avec le repas pour les aînés de la commune. 85 invités ont participé à ce repas organisé par les membres du CCAS.



Pour plus de photos de la Rétrospective complète, visitez [www.sergy.fr](http://www.sergy.fr)

**Le 7 septembre 2010** le Conseil municipal a :

- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer l'avenant avec l'entreprise LACHARME pour l'extension de l'école (1 314.00 HT)
- VALIDÉ le devis proposé par la société SOCOTEC
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer cette convention pour l'enfouissement du réseau France Telecom rue de la Fontaine
- AUTORISÉ le renouvellement du contrat de la ligne de trésorerie telle que présentée
- AUTORISÉ la participation de la commune de Sergy au F.S.L à hauteur de 0.30 € par habitant soit un montant de 486.00 € au 07/09/2011
- VALIDÉ le tableau des emplois permanents de la commune

**Le 5 octobre 2010** le Conseil municipal a :

- VALIDÉ la décision modificative n°1 du budget primitif 2010
- AUTORISÉ Monsieur le Maire, dans le cadre du projet de construction d'une piscine municipale à Saint-Genis-Pouilly, à étudier les conditions relatives à l'éventuelle participation financière de la commune de Sergy et de limiter, en tout état de cause, cette participation à un montant maximum de 20 000 € par an.
- AUTORISÉ la création d'un emploi d'agent de cantine
- APPROUVÉ la reprise des sépultures du terrain commun
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à prendre un arrêté de reprise portant sur les sépultures répertoriées : L1, L2, L5, L6, L7, L10, M2, M4, M6, M9, M10.
- AUTORISÉ la commune à acquérir un pied de sirène programmable
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à solliciter le CASDIS pour une demande de subvention

**Le 2 novembre 2010** le Conseil municipal a :

- VALIDÉ la décision modificative n° 2
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer l'avenant pour le marché piétonnier (7 302.00 € HT)
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer le bail (future boulangerie/fruiterie)
- AUTORISÉ le renouvellement du contrat de déneigement
- AUTORISÉ la création d'un emploi d'agent de cantine
- AUTORISÉ la création d'un emploi d'adjoint technique 2e classe
- AUTORISÉ la création d'une indemnité d'administration et de technicité

**Le 7 décembre 2010** le Conseil municipal a :

- VALIDÉ la décision modificative n° 3 telle que proposée ci-avant
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer « l'état descriptif de division en volume » (bail emphytéotique fruiterie/société SOLLAR)
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer l'avenant avec l'entreprise Grandchamp (marché fruiterie)
- AUTORISÉ l'application de la version actuelle de l'article L 128-1 telle que précisée ci-avant
- AUTORISÉ Monsieur Miens, successeur de Monsieur Dugnac, à percevoir l'indemnité de conseil
- AUTORISÉ la demande de remise gracieuse à l'attention de la SARL Constructions Choppard
- APPROUVÉ le principe de plan pluriannuel de formation intercollectivités pour les agents de la commune de Sergy
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer le contrat de raccordement avec ERDF (panneaux photovoltaïques local pompiers)
- AUTORISÉ M. Burdairon à représenter la commune de Sergy au SIEA en tant que délégué suppléant.

Retrouvez les comptes rendus complets des conseils municipaux sur [www.sergy.fr](http://www.sergy.fr)

# Rencontre

avec **Claude RUFFINONI**

**Chef de corps des sapeurs-pompiers de Sergy**

**C**laude Ruffinoni fait partie des "familles AOC" de Sergy, Il a toujours vécu à Sergy et c'est même son futur beau-père, monsieur Pierre Collet, maire de Sergy à l'époque, qui l'a marié à son épouse.

**Comment a démarré votre carrière professionnelle ?**

J'ai démarré comme tout le monde par des petits boulots après mon bac ; pendant une dizaine d'années, j'ai travaillé dans la presse chez monsieur Michaud, à Ferney-Voltaire, qui distribuait les journaux pour tout le pays de Gex. Une opportunité s'est présentée en Suisse dans la société Jérôme, à Vernier et en quelques années j'en ai gravi tous les échelons jusqu'à devenir responsable du dépôt, des commandes, etc. De par ma position chez les pompiers, l'occasion m'a été offerte d'entrer à Palexpo, comme responsable "feu & sanitaire", et là au bout de quelques années, je suis devenu responsable de la sécurité, poste que j'occupe maintenant depuis deux ans et demi. C'est un poste extrêmement intéressant dans lequel je dois gérer toute une série de problématiques qui vont des parkings, à l'accueil de chefs d'Etat ou de V.I.P., ainsi que des problèmes liés à l'organisation de manifestations commerciales comme le Salon de l'Auto, pour ne citer que lui...

Pour l'anecdote, je me souviens d'une manifestation organisée par une grande société horlogère qui avait demandé à ce que l'on prévois deux entrées V.I.P. séparées. Une pour les V.I.P. normaux et une pour la 'ZE V.I.P. triple XL', qui ne devait pas être dérangée (Ndlr. Naomi Campbell pour ne pas la nommer), à ce détail près que Naomi a décidé de prendre la même entrée que tous les autres invités, a signé des autographes et s'est prêtée à toutes les demandes des photographes. Voyant cela, j'ai donc fait refermer à clé son entrée, dont elle ne se servirait manifestement pas, et malheureusement un agent de sécurité a obligé Naomi Campbell à repasser par son entrée à elle... Naomi a été obligée de traverser un couloir complètement éteint vu que nous pensions qu'elle était déjà entrée, et j'ai dû l'accompagner avec une lampe de poche jusqu'à l'entrée de l'exposition...

C'est là le genre de petits soucis qui peuvent se produire lors de grandes manifestations, mais heureusement sans commune mesure avec les impératifs des services de sécurité de certains chefs d'Etat.

**Votre carrière chez les pompiers ?**

J'ai entré en 1987 à Sergy ; en 1996, j'entre en "double appartenance" au centre de Thoiry qui devenait centre de secours. Je suis alors monté en grade jusqu'à celui de lieutenant, adjoint au chef de centre, avec la responsabilité d'une cinquantaine de pompiers. Parallèlement, je suis actuellement responsable du CPINI (Corps de Première Intervention Non Intégré) qui est sous la responsabilité du Maire de la commune de Sergy. Nous organisons d'ailleurs régulièrement des manœuvres communes avec Thoiry.

**Y a-t-il une collaboration entre les pompiers de Sergy et ceux du CERN ou de l'aéroport par exemple ?**

**N**on, il n'y a pas de collaboration particulière avec le CERN qui a des contraintes un peu particulières du fait du nombre de pays impliqués. Naturellement, en cas de catastrophe majeure, nous pourrions faire appel à eux. Par contre, pour les pompiers de l'aéroport, il y a des accords avec la Suisse, par exemple dans le cas d'un accident d'avion près d'Annemasse, il y a quelques années, le SDIS (Service

Départemental d'Incendie et de Secours) de Haute Savoie a fait appel à l'aéroport de Genève. Les pompiers de l'aéroport disposent d'appareils capables de repérer les signaux émis par les boîtes noires ou les balises de détresse, ce qui peut se révéler indispensable pour retrouver une épave. Dans le cadre des accords bilatéraux entre la France et la Suisse, il arrive que nous fassions des manœuvres en commun. Nous travaillons également beaucoup avec les hélicoptères de la REGA.

**A part ces responsabilités professionnelles, est-ce que vous avez une passion particulière ?**

**D**epuis tout jeune, je voue une passion pour la montagne. Ayant perdu mon père très jeune et vivant dans un village qui n'a pas grand-chose à voir avec le Sergy d'aujourd'hui (à l'époque il y avait à peine cinq à six cents habitants), très tôt avec mes cousins, nous partions à la chasse et à la montagne. Je continue d'ailleurs à chasser en montagne. A 16 ans je dévorais les livres de Roger Frison-Roche, *La grande crevasse*, *Premier de cordée*, j'avais tout lu et la montagne me faisait rêver. J'ai eu la chance de faire mon service militaire dans les chasseurs-alpins à Bourg-St-Maurice, où

pendant un an, j'ai pu faire de la haute-montagne, de l'escalade, des voies glaciaires et pas mal d'autres choses. Mais évidemment en rentrant du service, ma vie professionnelle et familiale ont entraîné des contraintes qui m'ont naturellement éloigné de cette passion.

Dès que nous en avons eu l'occasion, nous avons acheté un petit appartement en Savoie et depuis une dizaine d'années, je fais énormément de montagne, je reprends des guides, je fais des courses glaciaires, je fais un peu d'escalade avec mes filles. Il est vrai que la montagne, c'est une véritable passion et que si je pouvais en faire plus j'en ferais plus.

**La montagne n'est pas votre seule passion ?**

**N**on, je suis également fortement impliqué dans la formation des JSP depuis une quinzaine d'années et aujourd'hui je donne toujours des cours aux niveaux technique et théorique les samedis matins (voir page 5).

*On l'aura compris, Claude Ruffinoni aime relever les défis et c'est peut-être dès son enfance qu'il a acquis cette volonté qui le conduit à gravir tous les échelons qu'il trouve devant lui, sa vie est sa montagne dont il s'est fixé de franchir tous les sommets.*

